

S O M M A I R E

Écriture & tradition La Lettre de St Clément • Doctrine et vie La Mystère de la Providence, p 4
Actualité religieuse Retour sur le Synode J.Loredo & G. Müller p 8 • Connaissance de la Foi Le Pape n'est pas au dessus des lois, Card Brandmüller p. 13 • La France Le sacre/De Gaulle p. 16
Notre Histoire La première crise économique, Renardet p. 20 • En chrétien pour le bien commun
Le basculement proche-oriental, Youssef Hindi p. 27 • Témoignage Alec Guinness p. 35

EDITORIAL

La parution de ce bulletin est bien tardive, suite à des aléas familiaux et de santé, mais votre indulgence saura bien compléter le manque ... et le prochain numéro paraîtra bien pour la nouvelle année, toute proche.

ÉCRITURE ET TRADITION

La Lettre de Saint Clément 1° aux Corinthiens, pape et martyr

‘Après les évêchés effacés de Lin et Clet, Clément fait figure premier successeur de Pierre. Selon St Irénée ‘il avait vu les apôtres, leur prédication résonnait à ses oreilles’ note le bréviaire au jour de sa fête le 23 nov avant de donner un extrait de son Épître, très belle et d’ailleurs très apostolique de fond et de forme. Voici un autre extrait, choisi et commenté par Yves Daoudal

L'épître de saint Clément 1° aux Corinthiens, écrite vers 95, est l'un des tout premiers textes chrétiens authentiques après ceux du Nouveau Testament. Elle fait même partie intégrante du Nouveau Testament dans l'un des plus prestigieux manuscrits bibliques, l'Alexandrinus.

Saint Clément intervient pour exhorter les Corinthiens à mettre fin à leur fronde contre leurs « presbytres ». L'épître est le premier texte qui affirme la succession apostolique. Et c'est aussi le premier où l'on trouve le mot 'laïque'.

Voici le passage en question (traduction Genoude) :

Chez les Juifs, le souverain pontife a des fonctions particulières, le prêtre un rang qui lui est propre, les lévites un ministère déterminé, le laïque des observances qui lui conviennent.

C'est ainsi, mes frères, que chacun de vous doit, dans la place où il se trouve, rendre grâce à Dieu, vivre avec une conscience pure, sans jamais sortir des règles de son ministère, ni des bornes de la modestie.

Chez les Juifs encore, on n'offre point partout le sacrifice perpétuel, ni le sacrifice pour les vœux, ni le sacrifice pour les péchés et les fautes légères, mais à Jérusalem seulement ; et là même, on ne l'offre pas dans tous les endroits de la ville indistinctement, mais devant le temple, à l'autel, quand la victime a été trouvée bonne par le souverain pontife et les autres prêtres dont nous avons parlé. Si quelqu'un enfreint les règles que Dieu même a fixées, il est puni de mort.

Vous le comprenez, mes frères : plus les lumières dont nous avons été honorés au sujet du sacrifice l'emportent sur celles des Juifs, plus il nous faut craindre d'en abuser. Les apôtres nous ont prêché l'Évangile de la part de notre Seigneur Jésus-Christ, et Jésus-Christ de la part de Dieu. Dieu a envoyé Jésus-Christ, et Jésus-Christ les apôtres ; tout ici s'est passé régulièrement d'après la volonté du Seigneur. La mission donnée, les apôtres déjà persuadés par le miracle de la résurrection de Jésus-Christ, affermis depuis dans la foi par le Verbe lui-même, pleins des dons de l'Esprit saint, et par là au-dessus de toute crainte, sortirent du Cénacle annonçant l'approche du royaume de Dieu.

Lorsqu'ils annoncèrent la vérité dans les villes et les provinces, ils éprouvèrent les premiers convertis, à la faveur des lumières du Saint-Esprit, et les établirent évêques ou diacres sur ceux qui devaient croire. Et ce n'était pas une innovation, car depuis longtemps l'Écriture avait parlé d'évêques et de diacres, puisqu'il est dit quelque part : "J'affermirai leurs évêques dans la justice et leurs diacres dans la foi."

Faut-il s'étonner si les apôtres, à qui le pouvoir de Jésus-Christ fut confié par le Seigneur lui-même, ont établi ceux dont nous venons de parler, puisque Moïse, ce saint et fidèle serviteur, fut ainsi placé sur toute la maison du Seigneur, et qu'il a consigné dans les livres saints tout ce qui lui fut prescrit ; et il eut en cela pour imitateurs les autres prophètes, qui s'accordent tous à rendre hommage à la sagesse de ses ordonnances.

Dans la rivalité du sacerdoce, à l'époque de la division des tribus qui se disputaient ce glorieux privilège, Moïse ordonna aux douze chefs de lui présenter des verges sur lesquelles chacun d'eux avait écrit le nom de sa tribu. Moïse les prit, les lia, les marqua du sceau des chefs, et les déposa immédiatement après dans l'arche d'alliance, sur l'autel du Seigneur ; et, les portes fermées, il mit un sceau sur les clés, ainsi qu'il l'avait mis sur les verges, et il dit aux chefs : « Mes frères, la tribu

dont la verge aura fleuri sera celle que Dieu choisit pour lui offrir des sacrifices et l'attacher à ce ministère. » Or, le lendemain, au lever du jour, Moïse assemble tout Israël, et, à la vue de six cent mille hommes qui se trouvaient réunis, il montre les sceaux des clés aux chefs des tribus, ouvre le tabernacle d'alliance et tire les verges : et c'est alors qu'on vit que celle d'Aaron n'avait pas seulement des fleurs, mais encore des fruits. Que pensez-vous de ce prodige ? Moïse ne l'avait-il pas prévu ? Oui, sans doute, et il s'en servit pour arrêter la sédition dans le camp d'Israël, et faire glorifier le nom du seul et vrai Dieu. Gloire soit rendue à ce Dieu dans tous les siècles !

Les apôtres, éclairés par Jésus-Christ, ont connu qu'un jour des disputes s'élèveraient dans son Église, au sujet de l'épiscopat ; et voilà pourquoi, d'après cette connaissance certaine qu'ils avaient reçue d'avance, ils ont établi ceux dont nous avons parlé plus haut, et ont déterminé un ordre de succession ; ils ont voulu qu'après leur mort le ministère et les fonctions qu'ils exerçaient passassent à des hommes éprouvés.

Les prêtres établis par les apôtres et ceux qui furent choisis depuis par des hommes recommandables avec l'assentiment et l'approbation de toute l'Église, et qui gouvernèrent le troupeau de Jésus-Christ avec une humilité, une modération, une noblesse qui leur a concilié l'estime générale, ces hommes, tel est mon sentiment, ne peuvent sans injustice être exclus de leurs fonctions.

Nous-mêmes nous ne pourrions, sans nous rendre très-coupables devant Dieu, déposer de l'épiscopat des hommes dont la conduite fut sainte et irréprochable dans l'exercice de leur ministère. Heureux les prêtres qui, parvenus au terme de la carrière, trouvent dans une sainte mort la récompense d'une sainte vie ! ils ne craignent plus de se voir enlever la place qui leur était destinée.

Et vous, vous arrachez des ministres du Seigneur d'une vie exemplaire aux fonctions qu'ils exerçaient, non-seulement sans reproche, mais avec honneur !

Vous êtes d'un esprit contentieux, jaloux pour des choses qui ne mènent point au salut. Méditez les Écritures, ces vrais oracles de l'Esprit saint ; lisez-les avec attention, voyez si elles favorisent l'injustice et l'iniquité. Vous n'y verrez pas que les justes aient été chassés par les saints. Ils ont souffert des persécutions, mais de la part des méchants ; ils ont été jetés dans des prisons, mais par des impies ; ils ont été lapidés, mais par des hommes iniques ; ils ont été mis à mort, mais par des scélérats qu'animait une détestable jalousie. Et toutes ces souffrances, ils les ont supportées avec le plus noble courage.

Cette épître a été présentée comme le premier témoin historique justifiant la primauté juridictionnelle universelle du pape. Or ce n'est pas seulement anachronique, c'est faux. D'abord, si la paternité de saint Clément ne fait aucun doute, la lettre est adressée non par Clément mais par '*l'Eglise qui séjourne à Rome à l'Eglise qui séjourne à Corinthe*'. Clément ne se nomme pas, et ne commande rien en son nom. Son but n'est d'ailleurs pas de faire acte d'autorité, mais de calmer une dissension en faisant appel à la charité. Le fait qu'un Romain s'adresse à des Corinthiens n'indique pas non plus que l'évêque de Rome ait autorité sur une Eglise orientale. Corinthe avait été détruite par les Romains en 146 avant Jésus-Christ, reconstruite par César comme '*colonie [romaine] de Corinthe en l'honneur de Jules*', puis détruite par un tremblement de terre en 77 (une vingtaine d'années après les lettres de saint Paul), puis reconstruite par Vespasien comme '*colonie [romaine] Julia Flavia Augusta de Corinthe*'. Au temps de saint Clément, elle est peuplée davantage de latins que de grecs (et de juifs), et comme son nom l'indique c'est une colonie romaine, qui est donc, du point de vue ecclésial, sous la juridiction de l'évêque de Rome. C'est seulement en 395, lors de la scission de l'empire, qu'elle passera sous domination byzantine.

DOCTRINE ET VIE

Le Mystère de la Providence divine. Pie XII 29 juin 1941

En l'année 1941, année terrible que rappelle l'actuelle 'guerre mondiale par morceaux' selon la formule du pape François dès son élection, Pie XII honora la St Pierre - St Paul d'un discours pour les âmes soumises à la détresse et l'injustice du mal. Cet extrait est cité par le P Joel Guibert dans La Providence, un Dieu si proche, Artège 2023 -sur lequel Balise tâchera de revenir mais dont la lecture est très profitable en ces temps où le diable se déchaîne, à travers la faiblesse et/ou la complicité/volonté mauvaise des hommes, dans le monde et dans l'Église.

'Mes pensées ne sont pas vos pensées, et vos voies ne sont pas mes voies' (Is 55,8).

[...] Tous les hommes ne sont que des enfants devant Dieu, tous même les plus profonds penseurs et les plus expérimentés conducteurs de peuples. Ils jugent les événements avec les courtes vues du temps qui passe et s'envole sans retour, tandis que Dieu les regarde des hauteurs et du centre immobile de l'éternité. Ils ont devant leurs yeux l'étroit panorama de quelques années ; Dieu a devant lui le panorama complet de tous les siècles. Ils pèsent les événements humains selon leurs causes prochaines et

leurs effets immédiats ; Dieu les voit dans leurs causes les plus reculées et les mesure dans leurs effets les plus lointains. Ils s'arrêtent à démêler les responsabilités particulières de telle ou telle main ; Dieu voit dans son ensemble le concours compliqué et mystérieux des responsabilités, sa haute Providence n'excluant la liberté d'aucun choix humain, pas plus des mauvais que des bons. Ils voudraient la justice immédiate et se scandalisent devant l'éphémère puissance des ennemis de Dieu, les souffrances et les humiliations des bons ; mais le Père céleste qui, dans la lumière de son éternité, embrasse, pénètre et domine les vicissitudes des temps comme la sereine paix des siècles qui ne doivent pas finir, Dieu, bienheureuse Trinité, plein de compassion pour les faiblesses, les ignorances et les impatiences humaines, mais aimant trop les hommes pour se laisser détourner par leurs fautes mêmes des voies de sa sagesse et de son amour, continue et continuera à faire lever son soleil sur les bons et les mauvais, à faire tomber sa pluie sur les justes et les injustes (Mt 5,45), à guider leurs pas d'enfants avec fermeté et tendresse, leur demandant seulement de se laisser mener par lui et de faire crédit à la puissance et à la sagesse de son amour pour eux.

Faire crédit à Dieu, qu'est-ce à dire ? Faire crédit à Dieu, c'est, de toute la force d'une volonté soutenue par la grâce et par l'amour, en dépit de tous les doutes suggérés par des apparences contraires, s'abandonner à la toute-puissance, à la sagesse, à l'amour infini de Dieu.

C'est croire que rien en ce monde n'échappe à sa Providence, aussi bien dans l'ordre général que dans le détail ; que rien de grand ou de petit n'arrive qui ne soit prévu, voulu ou permis, toujours dirigé par cette Providence à ses fins élevées qui, en ce monde, sont toujours des fins d'amour pour les hommes. C'est croire que Dieu peut permettre parfois ici-bas, pour un temps, la prédominance de l'athéisme et de l'impiété, de douloureux obscurcissements du sens de la justice, des violations des droits, des tourments d'hommes innocents, paisibles, sans défense et sans appui. C'est croire que Dieu laisse ainsi parfois s'abattre sur les individus et sur les peuples des épreuves dont l'instrument est la malice des hommes, dans un dessein de justice, pour punir les péchés, pour purifier individus et peuples par les expiations de la vie présente et les ramener ainsi à lui ; mais c'est croire en même temps que cette justice reste toujours ici-bas une justice de Père, inspirée et dominée par l'amour. Si rude que puisse paraître la main du chirurgien divin quand elle fait entrer le fer dans les chairs vives, toujours l'amour le guide et le pousse, c'est uniquement le vrai bien des individus et des peuples qui la fait intervenir si douloureusement. C'est croire, enfin, que l'épreuve, dans toute son acuité, comme le triomphe du mal, ne dureront même ici-bas qu'un certain temps, et pas davantage ; que l'heure de Dieu viendra, l'heure de la miséricorde, l'heure de la sainte joie, l'heure du cantique nouveau de la délivrance et de l'al-

légresse (Ps 96), l'heure où après avoir laissé un moment l'ouragan sévir sur la pauvre humanité, la toute-puissante main du Père céleste, d'un geste imperceptible, l'arrêtera et le dissipera, l'heure où, par des voies insoupçonnées des intelligences et des esprits humains, les nations se verront rétablies dans la justice, le calme et la paix.

Jérémie, le grand cadeau !

Johannes et Maria Baier de Mering (Bavière) ont la joie d'avoir quatre enfants dont Elias, séminariste. Suivent Céline, Damien et le petit dernier, Jérémie, dont la maman nous raconte l'histoire quasi miraculeuse. Triomphe du Coeur n° 127 Oct 2023. Ce témoignage illustre à merveille comment 'vivre de la Providence' dans nos épreuves.

« Le Bon Dieu nous a donné trois merveilleux enfants, Elias, Céline et Damien. Ils sont nés en bonne santé, ce qui n'a jamais été évident pour nous. Nous en avons toujours été très reconnaissants. Après la naissance de Damien, notre troisième enfant, nous avons nous-mêmes fait l'expérience douloureuse de ce que représente pour une famille la venue au monde d'un enfant qui n'est pas tout à fait en bonne santé car Dieu a rappelé à Lui déjà deux de nos enfants pendant les premiers mois de la grossesse. Nous en avons tous éprouvé une grande douleur car nous désirions avoir d'autres enfants. Nous nous en sommes remis à la conduite providentielle et pleine d'amour de notre Père céleste et Lui avons demandé, dans la prière, qu'Il nous donne un enfant en bonne santé. Ce fut une grande joie quand Jérémie s'est annoncé. La grossesse cependant ne fut pas facile. Nous avons prié en famille et avec de nombreux amis pour pouvoir garder ce petit enfant.



En juin 2011, notre petit rayon de soleil vint au monde par césarienne en urgence. Nous lui avons donné le nom de Jérémie-Marie car Jérémie signifie 'cadeau' Il le fut et il l'est vraiment. Nous débordions de joie de pouvoir tenir dans nos bras Jérémie qui, apparemment était en bonne santé. J'étais moi-même très affaiblie pour avoir perdu beaucoup de sang mais je voulais absolument retourner à la maison au bout de trois jours pour retrouver Johannes, mon mari, et les enfants. Lors des examens que l'on fit à Jérémie avant la sortie de la clinique, on constata cependant un genre d'arythmie. Une échographie établit que le canal artériel n'était pas fermé. Le canal artériel relie les poumons au cœur. Il est ouvert pendant la grossesse mais normalement il se ferme 24 heures après la naissance puisque l'enfant respire alors, bien sûr, de façon autonome. Ce n'était pas le cas pour notre fils. Le diagnostic fut un coup terrible pour

nous. Le médecin en chef nous expliqua qu'une ouverture de cette taille ne se ferme pas d'elle-même et que peut-être, une intervention chirurgicale s'imposerait. Il fut convenu qu'on reviendrait deux semaines plus tard pour un examen de contrôle. Nous n'avions pas prévu cela ! De nouveau, nous avons été très entourés par l'affection et la prière de nos amis et de la Famille de Marie. Mon mari devait s'occuper, pendant ce temps-là, d'Elias, de Céline et de Damien. Il y eut des moments où ce n'était pas du tout facile mais, là encore, nous avons été fortement soutenus dans notre quotidien par des familles amies. Nous ne cessions d'observer notre petit et l'incertitude se faisait de plus en plus grande. On s'apercevait que Jérémie avait parfois du mal à respirer et qu'il transpirait beaucoup. L'angoisse augmentait à la pensée de perdre notre enfant. En ces jours-là, Johannes, mon mari fit une promesse « Si notre Jérémie retrouve la santé, nous irons tous à Loreto, à la Maison de la Sainte Famille. »

Alors que notre rendez-vous pour les examens de contrôle n'était fixé que deux semaines plus tard, nous avons reçu dès le lendemain de mon retour un appel de la clinique pédiatrique nous demandant de nous mettre immédiatement en contact avec la clinique de cardiologie de Munich pour y prendre un rendez-vous. Un choc de plus ! Pourquoi cet empressement subit ? Le danger était-il donc si grave ? Pour nous, c'était clair avant d'amener Jérémie en clinique - le rendez-vous était déjà dans cinq jours -, nous voulions à tout prix le faire baptiser. Nous ne savions pas du tout si nous pourrions ramener notre enfant à la maison.

Je me mis aussitôt en contact avec le bureau paroissial. C'est ainsi que le lendemain déjà, le baptême eut lieu dans l'église paroissiale de Saint Michel. Jérémie en était à son neuvième jour depuis sa naissance. Nous avons remis notre enfant dans les bras du Bon Dieu et nous Lui avons confié son petit cœur. Johannes se rendit compte tout de suite qu'après le baptême, Jérémie respirait plus calmement. Nous avons aussi consacré le petit à la Sainte Vierge comme nous l'avions fait pour chacun de nos enfants. Après le baptême, Jérémie dormit sans interruption pendant six heures !

Quatre jours plus tard, nous nous sommes rendus avec le nouveau-né, au centre de cardiologie de Munich où nous avons le rendez-vous. Le voyage fut très éprouvant car nous ne savions pas ce qui nous attendait. Nous avons été accueillis par un médecin aimable et très posé qui a pris en charge la consultation. Il voulait savoir pourquoi nous venions car notre enfant n'avait que 13 jours. Nous lui avons expliqué que le médecin en chef de la clinique pédiatrique nous avait adressés à lui en urgence en nous disant « On verra après ! » Il procéda avec beaucoup de délicatesse à l'échographie. Nous étions très tendus. Le médecin dit ensuite « Eh bien ! Le canal artériel est fermé ! »

Il est difficile de décrire les sentiments qui nous envahissent. Un incroyable poids, toute la pression des jours précédents nous étaient enlevés. J'en avais les larmes aux yeux. C'étaient des larmes de joie et de reconnaissance envers Dieu. Je demandai au médecin « Mais alors, Jérémie est en bonne santé ? » Il eut un sourire en donnant son avis

« Je ne sais pas s'il est en bonne santé mais son cœur est en bon état. Je viens de l'examiner ! » Nous sommes sûrs que Dieu a donné la grâce de la guérison à notre enfant au moment du baptême. Notre reconnaissance est sans bornes ! »

ACTUALITÉ RELIGIEUSE

Retour sur la première étape du 'Synode sur la synodalité

<https://www.lifesitenews.com/it/analysis/il-documento-esclusivo-del-sinodo-contiene-il-progetto-di-una-nuova-chiesa-avverte-il-teologo/>

Le 22 août, deux théologiens ont publié un livre posant des questions critiques au programme du 'Synode sur la synodalité' dont la première session et lieu en octobre. Rédigé par les chercheurs et théologiens J-A Ureta et J. Loredo de Izcue, le livre "Le processus synodal est une boîte de Pandore." se présente sous forme de questions-réponses. L'avant-propos du cardinal Burke démasque la "synodalité" comme paravent d'une "révolution" visant à modifier la nature l'Église catholique : "La synodalité et son adjectif, synodal, sont devenus des slogans derrière lesquels une révolution est à l'œuvre pour changer radicalement la compréhension que l'Église a d'elle-même, en accord avec une idéologie contemporaine qui nie une grande partie de ce que l'Église a toujours enseigné et pratiqué. Il ne s'agit pas d'une question purement théorique, car cette idéologie a déjà été mise en pratique, depuis quelques années, dans l'Église d'Allemagne, répandant largement la confusion et l'erreur et leur fruit, la division - voire le schisme - au grand détriment de nombreuses âmes."

Le 22 novembre, J. Loredo, l'un des auteurs répond à Lifesitenews :

[...] La crise de l'Église n'est ni récente et ni non plus une conséquence du Concile Vatican II. Ses racines remontent plus loin dans le temps. Dans le domaine théologique, nous pouvons retracer les origines les plus anciennes du catholicisme libéral, en passant par le modernisme et la Nouvelle Théologie jusqu'aux erreurs actuelles. Dans le domaine social, nous pouvons retracer ses origines les plus proches du catholicisme social de gauche, en passant par le socialisme 'chrétien' et la théologie de la libération, jusqu'aux tendances progressistes actuelles. Il s'agit donc d'un processus séculaire.

Au cœur de ce processus, qui en est le moteur, se trouvent des structures bien organisées, qui ne sont pas toutes visibles. C'est ce que voulait dire saint Pie X lorsque, condamnant le modernisme, il parlait d'une "clandestinum foedus" (lien clandestin). Ou encore ce que Pie XII entendait par "action secrète" lorsqu'il dénonçait la Nouvelle Théologie. Ce processus est constitué de différents mouvements qui ne sont pas toujours parfaitement d'accord. Mais ils vont tous dans le même sens : la destruction de la Sainte Mère Eglise dans sa structure, sa doctrine et sa pratique. Bien sûr, cette destruction est utopique, puisque l'Église est immortelle.

[...] Le Synode sur la synodalité assume, aggrave et poursuit ces tendances destructrices. Il ne s'agit pas d'un événement isolé, mais plutôt d'une étape - très cruciale - du processus révolutionnaire que je viens de décrire. [...] le rapport de synthèse contient le plan d'une nouvelle Église : l'Église dite "pneumatique" ou "charismatique", qui ne ressemble guère à celle fondée par Notre Seigneur Jésus-Christ. [...] Face à une perspective aussi négative, de nombreux catholiques se sentent perdus, découragés, perplexes, et tous ne réagissent pas de manière appropriée. Certains succombent à la tentation du sédévacantisme. D'autres cèdent à la tentation de l'apostasie. La plupart sombrent dans l'indifférence, abandonnant l'Église à son triste sort. Tous sont manifestement dans l'erreur ! 'Amicus certus in re incerta cernitur'. C'est le moment où notre Sainte Mère l'Église a besoin d'enfants aimants et intrépides pour la défendre contre les ennemis extérieurs et intérieurs. Le test de notre époque est celui de la fidélité. Nous devons rester fidèles à l'Église de toujours. [...] ma réponse au rapport de synthèse est courage et fidélité.

[...] Les magiciens disent qu'il est très facile de faire disparaître un éléphant de la scène : il suffit de faire en sorte que tout le monde regarde ailleurs lorsque le tour est exécuté. Alors que beaucoup s'intéressaient aux questions LGBT et à l'ordination des femmes et étaient donc soulagés que le rapport de synthèse n'en fasse pas mention, les promoteurs du synode ont réussi à y introduire un éléphant, à savoir la réforme de l'Église. Ce qui, soit dit en passant, était l'objectif premier du Synode ; les questions LGBT étaient collatérales. Les porte-parole du Synode disent maintenant que ces questions seront une conséquence. Ils doivent d'abord mettre en œuvre la réforme de l'Église.

Vous avez raison de dire que c'est déroutant. L'un des aspects les plus déroutants du Synode sur la synodalité est sa volonté de rouvrir des questions déjà définies par l'Église, comme l'ordination des femmes. Pour la mentalité synodale, rien n'est défini, arrêté ou stable ; tout est en devenir.

C'est pourquoi ils parlent de "processus synodal". Il ne s'agit pas d'un synode : c'est un 'processus continu' dans lequel rien n'est acquis. Quand on ouvre la boîte de Pan-

dore, où s'arrête-t-on ? Mais ne nous laissons pas déconcerter ; nous sommes les enfants d'une Église vieille de 2000 ans. Et, plus important encore, d'une Église que Notre Seigneur Jésus-Christ a fait Sienna et ne laissera pas tomber.

[...] En fait, le rapport de synthèse va au-delà de la démocratie. La démocratie implique que chacun est égal devant la loi et que, par conséquent, le gouvernement doit représenter tous les citoyens. Cela se fait par le biais d'élections, lorsque les électeurs choisissent les personnes qui gouverneront le pays. Il s'agit d'une démocratie indirecte ou représentative. Cependant, elle est hiérarchisée.

L'Église "charismatique" proposée par le Synode parle plutôt d'un "Peuple de Dieu" animé de la même manière par l'"Esprit". Cette animation ne doit pas être rationalisée. Ce serait [disent ils] de l'idéologie. Elle doit plutôt être "ressentie". Ils parlent donc d'"expérience" et de "discernement" : le "discernement" de l'action de l'"Esprit" produirait un consensus parmi les fidèles, qui montrerait ce que l'Esprit Saint "dit aux Eglises". Curés, évêques, le Pape lui-même sont réduits à des "facilitateurs" des énergies qui circulent au sein du peuple de Dieu. Nous avons donc de facto une sorte de gouvernement magique ou chamanique. Et c'est peut-être pourquoi, dans l'exhortation apostolique Laudato Deum, publiée pendant le Synode, le pape François propose les tribus amaziennes comme modèle pour les chrétiens, dans la ligne de la "théologie indienne".

[...] Dans la nouvelle ecclésiologie proposée par les promoteurs du Synode, l'"Esprit" anime également tout le Peuple de Dieu, sans distinction. Cette animation inspire différents "ministères", c'est-à-dire des fonctions ou des rôles, selon les capacités ou les inclinations des personnes. Ces "ministères" ne doivent pas être interprétés comme une hiérarchie. Ils sont tous au service de la "communauté" et doivent avoir un caractère "communautaire".

D'autre part, comme les "ministères" proviennent tous du même "Esprit", ils ne peuvent être rejetés ou limités de quelque manière que ce soit à qui que ce soit. Si nous acceptons cette ecclésiologie, par exemple, les femmes ne peuvent être exclues d'aucune position dans l'Église, qu'elle soit gouvernementale ou sacramentelle. Dans cette logique, nous ne pourrions refuser aucun sacrement, pas même l'ordre sacré, aux femmes. Bien sûr, cela ne se fera pas immédiatement. Ils ont commencé par permettre aux femmes de faire les lectures liturgiques pendant la messe. Ils ont ensuite autorisé les femmes à distribuer la Sainte Communion en tant que ministres extraordinaires. Aujourd'hui, ils vont de l'avant avec les "femmes pasteurs" dans les régions où il y a peu de prêtres. En effet, il s'agit d'un processus.

[...] La logique est celle de l'égalitarisme. La Révolution protestante a été une explosion d'animosité égalitaire et libertaire. Elle a produit une insurrection contre l'autorité ecclésiastique, exprimée dans toutes les sectes par la négation du caractère monar-

chique de l'Église universelle, c'est-à-dire une révolte contre la papauté. Certaines des sectes les plus radicales n'ont également ce que l'on pourrait appeler l'aristocratie supérieure de l'Église, c'est-à-dire les évêques, ses princes. D'autres ont même nié le caractère hiérarchique du Sacerdoce lui-même, le réduisant à une simple délégation du peuple, loué comme le seul véritable détenteur du pouvoir sacerdotal.

C'est exactement ce qui se passe aujourd'hui dans l'Église catholique. Avec un facteur aggravant : alors que les protestants, n'ayant pas le sacrement de l'ordre, se contentent de jouer la comédie, les promoteurs du Synode jouent avec le feu.

[...] Comme je l'ai déjà dit, la bataille d'aujourd'hui est celle du courage et de la fidélité. Le courage de résister à la marée montante du synodalisme et la fidélité à notre Tradition vieille de 2000 ans. Pour conclure, je pourrais citer la lettre à l'Église de Sardes : "Veillez sur ce qui reste et qui est prêt à mourir, et fortifiez-le. (...) Celui qui vaincra sera revêtu de robes blanches, et je n'effacerai pas son nom du livre de vie, et je confesserai son nom devant mon Père et devant ses anges. (Apoc. 3:1).

Au-delà des temps terribles qui s'annoncent, nous pouvons déjà percevoir l'aube sacrée du règne de Marie. Notre Dame l'a promis lorsqu'elle a proclamé à Fatima : 'À la fin, mon Cœur Immaculé triomphera'.

Le cardinal Gerhard Müller

Le cardinal Müller a accordé un entretien à Riccardo Cascioli de la Nuova Bussola Quotidiana (LNBQ) à l'issue de la première partie du Synode. Le cardinal Müller a mis en garde contre l'illusion de 'moderniser la vérité de l'Évangile à l'aide de philosophies relativistes ou d'anthropologies idéologiquement corrompues'.

Il suffit de regarder 'les églises locales où cette théologie progressiste prévaut : séminaires vides, disparition de la vie monastique, abandon des fidèles. Ainsi, en Allemagne, 13 millions de catholiques ont été perdus en 50 ans, passant de 33 millions en 1968 à 20 millions en 2023.' Et il réitère à LNBQ : 'Le Synode a voulu changer la structure hiérarchique de l'Église : l'Église anglicane ou protestante est prise comme modèle.'

Le cardinal relève la responsabilité du Pape : 'Lorsque le pape a convoqué les laïcs, il a changé la nature du synode. [...] Cela pourrait sembler un simple renforcement du rôle des laïcs. (...) En réalité, c'est ignorer le sacrement de l'ordre, qui est une institution directe et spéciale de Jésus-Christ. C'est lui qui a constitué l'Église avec sa hiérarchie. [...] Faire appel au sacerdoce universel de tous les croyants est une manière de nier la structure voulue par le Christ. [...] Si l'on veut parler aux laïcs, il y a d'autres instruments. [...] Mais le synode a une autre nature et le pape ne peut pas changer la struc-

ture sacramentelle de l'Eglise. Il ne peut donner l'autorité épiscopale à quelqu'un qui n'est pas évêque.'

Au passage, le cardinal Müller critique la disposition interdisant aux évêques de porter la soutane filetée pendant les travaux du Synode : *'La question de l'habit peut sembler insignifiante. [...] Mais un synode est une liturgie, un culte rendu à Dieu, et non une assemblée quelconque. La tenue vestimentaire montre ce que le synode est devenu : une vanité.'*

De quoi le synode a-t-il discuté ? • *'Après toutes ces discussions, personne ne sait ce qu'est la synodalité. [...] Le débat était très figé. Chaque intervention était enregistrée. Il y avait ce "vous devez vous écouter les uns les autres" permanent [...] bref, il y avait une 'domestication'. De nombreux évêques se sont plaint du faible niveau des interventions : on ne peut pas traiter des questions théologiques avec des émotions.'*

Un exemple ? • *"Une femme parle d'un proche qui s'est suicidé parce qu'il était bisexuel, et dit que le prêtre de la paroisse l'a condamné à cause de sa bisexualité. L'intervention qui suit conclut : c'est la preuve que l'Eglise doit changer de doctrine. Donc, c'est la doctrine de l'Eglise qui est en cause, c'est-à-dire Dieu qui a créé l'homme et la femme. Comment faire face à de tels problèmes ?'*

'Les LGBT se posent en véritables interprètes de la Parole de Dieu, mais ils véhiculent une anthropologie perverse et fausse : ils ne s'intéressent pas aux personnes, à leur salut, mais instrumentalisent les personnes pour affirmer leur idéologie. Ils veulent détruire la famille et le mariage.'

Vous avez déclaré que ce synode ne voulait que promouvoir l'agenda LGBT et le diaconat féminin... • *'On a en beaucoup parlé et très peu des thèmes essentiels de la foi : l'Incarnation, la Rédemption, le péché, la grâce, la nature humaine, la fin ultime de l'homme, les vocations, l'éducation. Ou encore la propagation de la violence par ceux qui la justifient au nom de Dieu, comme les fondamentalistes musulmans. Rien de tout cela, mais tant de discours sur l'homosexualité, et tous à sens unique. [...] Pourquoi n'avoir pas invité des personnes qui ont été homosexuelles mais revenues à une pratique hétérosexuelle, comme Daniel Mattson [auteur de Comment j'ai retrouvé ma réalité sexuelle et trouvé la paix, 2017, NDLR] ? Le père James Martin n'était là que pour faire de la propagande. Il n'a jamais parlé de grâce et de salut pour ces personnes, mais seulement de 'l'Eglise doit accepter'. Or ce n'est pas l'Eglise qui doit changer, mais nous qui devons nous convertir.'*

La question des abus a-t-elle été abordée lors du Synode ? • *'Cette question n'a servi que de prétexte pour attaquer le clergé. C'est la faute du cléricisme, mais c'est finalement la faute de Jésus-Christ, qui a institué l'apostolat. Le clergé, ce sont les*

évêques, les prêtres et les diacres. Ce n'est pas leur existence qui cause les abus, mais le fait qu'il y a des individus qui ne respectent pas le sixième commandement.'

Mais le péché contre le sixième commandement n'est jamais mentionné. Comme dans le cas de la bénédiction des couples homosexuels : on dit qu'il faut éviter la confusion avec le sacrement du mariage. Mais là n'est pas la question. La question est que les actes homosexuels et extraconjugaux sont un péché mortel et qu'ils ne peuvent donc pas être bénis.'

Vous affirmez que l'accusation de cléricisme est un prétexte pour attaquer les prêtres ? • *'C'est un fait, même au cours du Synode, il y a sans cesse des propos négatifs sur les prêtres et le Pape n'a pas été en reste. S'il y a quelques bonnes lignes dans le document final, c'est grâce aux rédacteurs, car beaucoup se sont plaints. Mais le ton général du Synode était très négatif. Le sacerdoce catholique est caricaturé, comme s'il s'agissait d'une caste face aux laïcs.*

Or nous sommes une seule Eglise, avec des spécificités, car tout le monde n'a pas reçu ce pouvoir sacré. C'est la différence avec les protestants qui nient cette différence essentielle entre l'ordre et le sacerdoce universel des fidèles : Luther dit que le sacrement de l'ordre n'existe pas, que c'est un instrument du diable. Il n'est pas possible d'arriver à un compromis sur ce point. Et pourtant, dans l'Eglise, on tente de minimiser le sacerdoce ministériel, en parlant toujours négativement des prêtres : abuseurs, assujettissant les femmes, punisseurs des pécheurs dans le confessionnal, toujours négatifs. Pauvres prêtres aujourd'hui, attaqués de toutes parts, il semble que les vocations soient une nuisance.

Où est la pastorale des vocations ? C'est Jésus qui appelle, pas le pape ; les prêtres appartiennent à Jésus, pas au pape. Et cet exemple se reflète même dans de nombreux évêques qui en tirent la leçon et gouvernent dans leurs diocèses contre les prêtres. Même s'ils ne l'expriment pas clairement, il semble que l'idéal qu'ils veulent atteindre est le protestantisme.'

Ils ne l'expriment pas ainsi, mais en fin de compte, on en arrive là.

CONNAISSANCE DE LA FOI

“Le pape n'est pas sic et simpliciter au-dessus des canons”

Le 9 nov. 2023 le Cardinal Brandmüller signe dans le magazine Cardinalis une tribune sur la figure du Souverain Pontife. Extrait :

[...] dans la situation actuelle, une compréhension plus approfondie du Ministerium Petrinum [Ministère de Pierre] est nécessaire en premier lieu.

Puisque l'Église – et donc la papauté – sont des réalités à la fois humaines et terrestres et transcendantes et divines, elles ne peuvent pas être comprises simplement au moyen de catégories humaines et terrestres, mais par analogie, et doivent être évaluées selon des critères correspondants.

C'est précisément sur la base de cette hypothèse que doit être évaluée la relation entre la primauté de Rome et l'Église universelle, entre le centre et la périphérie.

Ainsi, la question de la corrélation réciproque entre le pape et l'Église se pose tout d'abord. Il faut souligner avec force que le Pape n'est en aucun cas au-dessus ou en avance sur l'Église. En tant que chef visible de celle-ci, il est et reste membre de l'Église, envers laquelle il a des devoirs de *Servus servorum*¹, c'est-à-dire de serviteur suprême. Cela signifie, entre autres, que le pape ne doit pas et ne peut pas régner comme un monarque absolu. Dans ses actes, il est lié non seulement par les normes du *ius naturale*² et du *ius divinum* révélés, mais aussi, d'une manière différente, par le *ius canonicum*³.

Le pape n'est pas sic et simpliciter⁴ au-dessus des canons. Il y a une limite à son action lorsqu'il s'agit du "generalis status ecclesiae"⁵, c'est-à-dire du noyau fondamental de la doctrine et de la constitution de l'Église. C'est la norme pour toute la législation ecclésiastique, "*puisque'elle exprime le continuum de la vérité révélée, manifestée dans l'Église et qui s'impose à tout chrétien*"⁶.

C'est donc la mesure de la législation et de l'exercice du ministère pastoral dans l'Église. Le *Decretum Gratiani* s'appuie sur l'apôtre Paul qui, dans sa deuxième épître aux Corinthiens (13.10), déclare avoir écrit cette épître "*durius agam secundum potestatem quam Dominus dedit mihi in aedificationem et non in destructionem*"⁷. Cette deuxième partie du verset s'applique également à la législation et à l'administration de la justice dans l'Église. Ses paroles, souvent citées dans le droit canonique médiéval, indiquent une limite essentielle à l'exercice du ministère dans l'Église. Il en va de même pour les droits légitimement acquis par des tiers, que le pape, en tant que gardien suprême de la loi, ne peut violer.

Bref : même le pape, lorsqu'il ne respecte pas la loi, peut être un criminel. Toutefois, dans ce cas, il ne serait pas possible de le poursuivre en justice, car depuis le IV^e

¹Serviteur des serviteurs

²Droit naturel

³Droit divin

⁴Par lui-même et absolument

⁵statut(définition, essence) général de l'Eglise

⁶cf. Chr. Voigt-Goy, *Potestas et ministerium publicum*, Tübingen 2014

⁷"afin de ne pas être obligé d'être brutal quand je suis présent, avec l'autorité que le Seigneur m'a donnée pour édifier et non pour détruire"

siècle, la règle ‘Prima Sedes a nemine iudicatur’⁸ s’applique. Néanmoins, le droit et le devoir de correctio fraterna⁹ demeurent, le jugement final demeure. Cependant, l’abus de pouvoir d’un pape ne peut servir de base au devoir d’obéissance.

Par conséquent, le pape, malgré sa plenitudo potestatis¹⁰, n’est en aucun cas un princeps legibus solutus¹¹. Si, dans un cas particulier, il voulait agir contrairement à la loi, il aurait besoin d’une raison juste et raisonnable. À cela correspond un devoir d’obéissance gradué de la part des membres de l’Église, qui, cependant, même face à la loi, doivent en fin de compte répondre à leur conscience.

Le culte du pape qui s’est développé après le voyage en exil de Pie VI doit également être considéré sous cet angle. Pour les Français, il s’agissait d’une occasion sans précédent de rencontrer personnellement le pape. Ce voyage peut être considéré comme la naissance de l’ultramontanisme français et, plus tard, européen. Deux livres y ont contribué. Le Triomphe du Saint-Siège et de l’Église, de Mauro Capellari, et Le Pape, de Maistre, sont devenus des best-sellers. La stature personnelle particulière des papes successifs a également contribué à l’enthousiasme ultramontain.

Plus tard, les vives controverses autour du Concile Vatican I ont donné lieu à des représentations grotesques du rôle du pape. Dans ce contexte, les réserves de l’opposition conciliaire quant à la définition des dogmes pontificaux doivent également être appréciées, surtout à la lumière des expériences actuelles.

Aujourd’hui encore, il appartient donc à la théologie de déterminer l’unité harmonieuse du ius divinum de la primauté pétrinienne avec celui de l’épiscopat. Mais il semble que la difficulté de trouver une solution soit due au fait que l’Église est “un mystère de foi”.

Dans l’interprétation de Pastor aeternus,¹² il faut donc tenir compte du contexte ecclésiologique général, c’est-à-dire du fait que le ministère épiscopal, comme la primauté de Pierre, est iuris divini. La nomination d’un évêque par le pape n’est que l’attribution du diocèse, et non l’octroi du pouvoir d’enseignement et de pastorale, qui s’opère par le sacrement de l’ordre. L’augmentation du nombre de révocations d’évêques par ordre du mufti ces derniers temps doit être considérée sous cet angle. Même les papes peuvent commettre des abus de pouvoir.

À la lumière de ces vérités, nous devons éviter un culte excessif de la personne du pape et, en même temps, vénérer son autorité suprême en tant que maître et pasteur de l’Église universelle.

⁸Nul ne peut juger (devant un tribunal) le Premier Siège (= Saint Siège de Pierre)

⁹Correction fraternelle

¹⁰Pouvoir plénier

¹¹Prince au-dessus des lois

¹²Constitution de Vatican I (1870) définissant le point particulier du l’office pétrinien de l’infaillibilité Pontificale

Il semble opportun de le rappeler en vue d'un prochain conclave, car le choix des candidats devrait se faire à la lumière de ces réflexions fondamentales. L'occasion de le faire est offerte par les consistoires pré-conclaves. En revanche, il appartiendra au conclave d'élire un pape conscient de son mandat apostolique, y compris de ses limites, ainsi que de son devoir de préserver le status generalis ecclesiae.

LA FRANCE

La conclusion de 'la royauté française entre ciel et terre' recensé dans Balise 119 rappelle des vérités historiques oubliées par toutes les écoles de pensées historiques, politiques ou militantes, républicaines ou monarchistes autoproclamées :

La tentation serait grande, à l'issue de cet ouvrage, de considérer tous ces phénomènes merveilleux comme on contemple un mausolée avec admiration et nostalgie. Une autre tentation, toutefois, serait d'attendre la venue d'un messie politique sans prendre la peine d'une authentique conversion. C'est d'ailleurs la leçon que nous avons tirée de la rédaction de cet ouvrage : la piété des rois et reines de France est un fait plus incroyable encore que les guérisons, les songes, les apparitions, etc. »

Le seul titre de gloire qu'ils s'attribuèrent fut d'ailleurs d'être « rois par la grâce de Dieu ». La formule latine gratia Dei rex nous vient d'un usage de la dynastie carolingienne, et n'avait pas à l'époque le sens dévoyé qu'on lui donne aujourd'hui. Loin d'être liée à une monarchie de droit divin, terme inventé à l'époque moderne pour discréditer l'Ancien Régime, elle en était même l'exacte antithèse. Le concile de Paris de 829 précise : « Aucun roi ne doit dire qu'il tient son royaume de ses ancêtres, mais il doit croire humblement qu'il le tient en vérité de Dieu qui a dit : "Par moi règnent les rois ; par moi les principes gouvernent et les puissants rendent la justice." Quant à ceux qui croient que les royaumes de ce monde leur viennent de leurs ancêtres et non pas de Dieu, ils sont semblables à ceux que Dieu réprouve en ces termes par la voix du prophète : "Ils ont régné par eux-mêmes et non par moi ; ils ont été princes et je ne l'ai point su" (1)

C'est donc bien l'humilité qui fondait la légitimité des rois chrétiens, celle de savoir qu'ils n'étaient que les mandataires d'une souveraineté céleste. Clovis courbant la tête devant saint Remi (« Courbe la tête, fier Sicambre, brûle ce que tu as adoré, adore ce que tu as brûlé »), Charles Martel confessant ses péchés avant la bataille, Hugues Capet faisant miséricorde aux pêcheurs, saint Louis priant la liturgie des heures, sainte Jeanne de France assistant les pestiférés, ou la vénérable Marie-Clotilde de France faisant le vœu de ne porter qu'une robe fruste aux couleurs de Marie ; tous étaient ha-

bités de la claire conscience qu'ils auraient à rendre compte un jour de leur conduite, et des âmes qui leur étaient confiées.

Dom Prosper Guéranger nous a laissé cette remarquable description du plus grand saint de la monarchie française : « Saint Louis a apparu, sur le trône de France, comme l'une des plus belles et des plus complètes figures du monarque chrétien. C'est une gloire pour la France en même temps qu'un triomphe pour l'Église ; et l'honneur d'un si grand roi est un dépôt que tout catholique et tout Français doit avoir à cœur de défendre”(2) Lorsque la foule, sur ordre de la Convention, pilla dans des conditions atroces la sépulture des rois de France du 12 au 25 octobre 1793, ils n'arrivèrent pas à retrouver la dépouille de Louis IX. (3)

Terminons par cette citation de Ronsard, reprise par d'éminents auteurs qui ont écrit bien avant nous sur la vocation des rois de France : « Sire, ce n'est pas tout que d'être roi de France. Il faut que la vertu honore votre enfance” (4)

(1) Paul Viollet, « Les premiers rois qui aient pris le titre de rois par la grâce de Dieu », in Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 33^e année, n° 4, 1889. p. 255-256.

(2) Dom Guéranger, Saint Louis et la papauté, Saint-Macaire, Éd. Association Saint-Jérôme, 2008.

(3) L'explication est probablement à trouver dans le fait que 0 corps du saint avait été dépecé à plusieurs reprises pour être envoyé comme relique aux quatre coins de l'Europe et de France.

(4) Pierre Ronsard, Institution pour l'adolescence du Roy très-chrétien Charles neuvième de ce nom, 1562.

27 novembre 1967 Conférence de Presse du Général de Gaulle

Lors de cette conférence de presse, deux questions sont posées au Président sur la situation au Proche- Orient, suite à la guerre de six jours qui a eu lieu en juin 1967.

Journalistes : 1- Mon général, la guerre ayant éclaté au Moyen- Orient il y a six mois, elle s'est terminée aussitôt ainsi que l'on sait. Que pensez-vous mon général de l'évolution de la situation dans ce secteur du monde depuis juin dernier ?

2 - Pourquoi considérez-vous que l'État d'Israël est l'agresseur dans la Guerre des Six Jours alors que c'est le président Nasser qui a fermé le détroit de Tiran ?

De Gaulle :

L'établissement entre les deux guerres mondiales, car il faut remonter jusque là, l'établissement d'un foyer sioniste en Palestine, et puis après la deuxième guerre mondiale, l'établissement d'un Etat d'Israël soulevait à l'époque un certain nombre d'appréhensions.

On pouvait se demander, en effet, et on se demandait, même chez beaucoup de juifs, si l'implantation de cette communauté sur des terres qui avaient été acquises dans des conditions plus ou moins justifiables et au milieu des peuples arabes qui lui sont foncièrement hostiles, n'allaient pas entraîner d'incessants, d'interminables frictions et conflits. Et certains même redoutaient que les juifs, jusqu'alors dispersés, et

qui étaient restés ce qu'ils avaient été de tout temps, c'est-à-dire un peuple d'élite, sûr de lui-même et dominateur, n'en viennent une fois qu'ils seraient rassemblés dans les sites de son ancienne grandeur, n'en viennent à changer en ambition ardente et conquérante les souhaits très émouvants qu'ils formaient depuis 19 siècles : "l'an prochain à Jérusalem"

En dépit du flot, tantôt montant, tantôt descendant, des malveillances qu'ils provoquaient, qu'ils suscitaient plus exactement, dans certains pays à certaines époques, un capital considérable d'intérêt et même de sympathie s'était formé en leur faveur et surtout il faut bien le dire dans la chrétienté.

Un capital qui était issu de l'immense souvenir du testament, nourri à toutes les sources d'une magnifique liturgie, entretenu par la commisération qu'inspirait leur antique valeur et que poétisait chez nous la légende du juif errant, accru par les abominables persécutions qu'ils avaient subi pendant la deuxième guerre mondiale et grossi depuis qu'il avait retrouvé une patrie, par les travaux, leurs travaux constructifs et le courage de leurs soldats

C'est pourquoi indépendamment des vastes concours en argent, en influence, en propagande que les Israéliens recevaient des milieux juifs, d'Amérique et d'Europe, beaucoup de pays, dont la France, voyaient avec satisfaction l'établissement de leur État sur le territoire que leur avaient reconnu les puissances, que lui avaient reconnu les puissances, tout en désirant qu'ils parviennent en usant d'un peu de modestie à trouver avec ses voisins un modus vivendi pacifique.

Il faut dire que ces données psychologiques avaient quelque peu changé depuis 1956. A la faveur de l'expédition franco-britannique de Suez, on avait vu apparaître en effet, un État d'Israël guerrier et résolu à s'agrandir, et ensuite l'action qu'il menait pour doubler sa population par l'immigration de nouveaux éléments donnait à penser que le territoire qu'il avait acquis ne lui suffirait pas longtemps et qu'il serait porté pour l'agrandir à utiliser toute occasion qui se présenterait.

C'est pourquoi d'ailleurs, la cinquième république s'était dégagée, vis-à-vis d'Israël, des liens spéciaux et très étroits que le régime précédent avait noués avec cet Etat et la cinquième république s'était appliquée, au contraire, à favoriser la détente dans le Moyen-Orient.

Bien sûr, nous conservions avec le gouvernement israélien des rapports cordiaux et même lui fournissions pour sa défense éventuelle les armements qu'il demandait d'acheter mais en même temps nous lui prodiguions des avis de modération. Notamment à propos des litiges qui concernaient les eaux du Jourdain, des escarmouches qui opposaient périodiquement les forces des deux côtés. Enfin nous ne donnions pas

notre aval, à son installation dans un quartier de Jérusalem dont il s'était emparé, et nous maintenions notre ambassade à Tel-Aviv.

D'autre part, une fois mis un terme à l'affaire algérienne, nous avons repris avec les peuples arabes d'Orient, la même politique d'amitié et de coopération qui avait été pendant des siècles celle de la France dans cette partie du monde et dont la raison et le sentiment font qu'elle doit être aujourd'hui une des bases fondamentales de notre action extérieure. Bien entendu, nous ne laissons pas ignorer aux arabes que pour nous l'Etat d'Israël était un fait accompli et que nous n'admettrions pas qu'il fut détruit. De sorte que tout compris, on pourrait imaginer qu'un jour viendrait où notre pays pourrait aider directement, à ce qu'une paix réelle fut conclue et garantie en Orient pourvu qu'aucun drame nouveau ne vint à la déchirer.

Hélas ! le drame est venu, il avait été préparé par une tension très grave et constante qui résultait du sort scandaleux des réfugiés en Jordanie, et aussi d'une menace de destruction prodiguée contre Israël. Le 22 mai, l'affaire d'Aqaba, fâcheusement créée par l'Egypte, allait offrir un prétexte à ceux qui rêvaient d'en découdre.

Pour éviter les hostilités, la France avait dès le 24 mai, proposé aux trois autres grandes puissances, d'interdire conjointement avec elle, à chacune des deux parties, d'entamer le combat.

Le 2 juin, le gouvernement français avait officiellement déclaré, qu'éventuellement il donnerait tort à quiconque entamerait le premier, l'action des armes.

Et c'est ce qu'il répétait en toute clarté à tous les États en cause. C'est ce que j'avais moi-même, le 24 mai déclaré à Monsieur Ebban, Ministre des affaires étrangères d'Israël que je voyais à Paris. Si Israël est attaqué, lui dis-je alors en substance, nous ne le laisserons pas détruire, mais si vous attaquez, nous condamnerons votre initiative.

Certes, malgré l'infériorité numérique de votre population, étant donné que vous êtes beaucoup mieux organisés, beaucoup plus rassemblés, beaucoup mieux armés que les arabes, je ne doute pas que le cas échéant, vous remporteriez des succès militaires. Mais ensuite, vous vous trouveriez engagés sur le terrain, et au point de vue international dans des difficultés grandissantes d'autant plus que la guerre en Orient ne peut pas manquer d'augmenter dans le monde une tension déplorable et d'avoir des conséquences très malencontreuses pour beaucoup de pays. Si bien que c'est à vous, devenu des conquérants, qu'on en attribuerait peu à peu les inconvénients.

On sait que la voix de la France n'a pas été entendue, Israël ayant attaqué, s'est emparé en six jours de combat des objectifs qu'il voulait atteindre.

Maintenant il organise, sur les territoires qu'il a pris l'occupation qui ne peut aller sans oppression, répression, expulsion et s'il manifeste contre lui la résistance qu'à son tour il qualifie de terrorisme, il est vrai que les deux belligérants observent pour le mo-

ment d'une manière plus ou moins précaire et irrégulière le cessez-le-feu prescrit par les Nations Unies mais il est bien évident que le conflit n'est que suspendu et qu'il ne peut pas avoir de solution sauf par la voie internationale.

Mais un règlement dans cette voie, à moins que les Nations Unies ne déchirent que, elles-mêmes, leur propre charte, un règlement doit avoir pour base, l'évacuation des territoires qui ont été pris par la force, la fin de toute belligérance, et la reconnaissance de chacun des États en cause par tous les autres.

Après quoi, par des décisions des Nations Unies avec la présence et la garantie de leur force, il serait probablement possible d'arrêter le tracé précis des frontières, les conditions de la vie et de la sécurité des deux côtés, le sort des réfugiés et des minorités et les modalités de la libre navigation pour tous dans le golfe d'Aqaba et dans le canal de Suez.

Pour qu'un règlement quelconque, et notamment celui là, puisse voir le jour, règlement auquel du reste, suivant la France, devrait s'ajouter un statut international pour Jérusalem.

Pour qu'un tel règlement puisse être mis en œuvre, il faut naturellement, il faudrait qu'il eût l'accord des grandes puissances qui entraînerait ipso facto, celui des Nations Unies. Et si un tel accord voyait le jour, la France est d'avance disposée à prêter son concours politique, économique et militaire, pour que cet accord soit effectivement appliqué.

Mais on ne voit pas comment un accord quelconque pourrait naître tant que l'un des plus grands des quatre ne se sera pas dégagé de la guerre odieuse qu'il mène ailleurs. Car tout se tient dans le monde d'aujourd'hui. Sans le drame du Vietnam, le conflit entre Israël et les arabes ne serait pas devenu ce qu'il est. Et si l'Asie du sud est, voyait renaître la paix, l'Orient l'aurait bientôt retrouvé, à la faveur de la détente générale qui suivrait un pareil événement.

NOTRE HISTOIRE

La première crise économique rapportée par l'histoire. (Athènes VII° av JC)

Pascal Renardet, Lectures françaises, n°794, juin 2023

PETIT RÉSUMÉ HISTORIQUE

- VIII siècle av. J.-C. : Des Grecs s'exilent et s'installent en Crimée.
- VII siècle av. J.-C. : Crise agraire en Afrique.
- -594 av. J.-C. Solon élu archonte à Athènes.
- -560 av. J.-C. : Pisistrate «tyran » à Athènes.

Solon, connu pour être l'un des sept Sages de la Grèce antique, vécut entre les septième et sixième siècles av. J.-C. (il est né vers -640 et mort vers -558). Il fut élu archonte en -594 et fut reconnu comme un législateur qui aurait introduit la démocratie à Athènes. Cependant par son activité commerciale nous allons montrer qu'il est en partie responsable de la première crise économique qui a eu lieu dans sa cité au septième siècle. Heureusement, en tant qu'archonte, il a contribué à régler cette crise agraire, partiellement cependant, et elle n'a été définitivement résolue que plusieurs décennies plus tard, grâce au «tyran» Pisistrate qui a vécu au sixième siècle. Voyons comment cette crise est venue et comment elle a été réglée. Nous en tirerons des conclusions pour aujourd'hui.

Au septième siècle av. J.-C. la situation du peuple en Grèce, et spécialement en Attique, était précaire. Lisons Gustave Glotz dans son Histoire Grecque : 'La situation des paysans n'était guère enviable. Leurs champs et leurs pâturages ne pouvaient satisfaire à tous leurs besoins. Il y avait bien des objets qu'il leur fallait acheter au marché de la ville en vendant une partie de leur récolte. Or les objets fabriqués étaient relativement très chers, et les denrées agricoles, à vil prix. Pour peu que la récolte manquât, il était forcé d'emprunter. Dès lors, il était perdu.

Dans le vieux droit, le débiteur insolvable tombait au pouvoir du créancier, lui, sa femme et ses enfants. Trois cas pouvaient se produire : ou bien l'ancien propriétaire insolvable était forcé de s'exiler, ou bien il pouvait être vendu à l'étranger comme esclave, ou bien encore il perdait la propriété de sa terre, mais devait la cultiver, à charge pour lui de ne garder sur les revenus que la part strictement nécessaire à sa subsistance.'

L'ANGOISSANTE CRISE AGRAIRE : L'ESCLAVAGE ET L'EXIL DE PAYSANS DE L'ATTIQUE

Vers 600 av. J.-C. la situation du peuple devient dramatique.

Plutarque, dans la vie de Solon (édition des Belles Lettres), nous fait comprendre combien la situation économique devenait angoissante : 'L'inégalité qui séparait les riches des pauvres était, pour ainsi dire, à son comble, et la ville se trouvait dans une situation tout à fait critique. Il semblait qu'elle ne pouvait trouver sa tranquillité et cesser d'être L'inégalité qui séparait les riches troublée que par l'établissement de la tyrannie. Le peuple tout entier était débiteur des riches. En effet, ou bien les paysans leur payaient le sixième des revenus de leurs terres... ou bien engageant leur personne en garantie des dettes qu'ils contractaient, ils pouvaient être emmenés par leurs créanciers pour être esclaves en Attique ou pour être vendus à l'étranger.'

Aristote, dans la Constitution d'Athènes (édition des Belles Lettres), ne contredit nullement Plutarque : *'La foule était l'esclave de la minorité, le peuple se révolta contre les nobles.'*

POURQUOI LA CRISE ? L'IMPORTATION DE CÉRÉALES DE CRIMÉE

Aucun historien grec ne nous donne une quelconque information sur l'origine de cette crise. Aucun historien moderne n'est beaucoup plus bavard. Nous devons piocher l'information, par bribes, dans les écrits anciens et reconstituer le puzzle pour répondre à la question : pourquoi la crise ?

G. Glotz a récupéré chez Plutarque l'information suivante : *'Il y avait certainement à Athènes, au VIII^e et au VII^e siècles, bien des naucrates qui cherchaient fortune dans les entreprises maritimes. Nous avons plus tard l'exemple de Solon : d'après une tradition entourée de sérieuses garanties, ce personnage, qui était d'une famille alliée aux Médondites, se tourna très jeune vers le négoce et courut le monde pour réparer un patrimoine délabré par un père prodigue.'*

Mais vers quel négoce s'est tourné Solon pour que la situation des petits paysans passe de précaire à dramatique ?

Nous savons que dès le huitième siècle avant Jésus-Christ, donc un siècle avant la crise économique, des Grecs s'étaient exilés pour s'installer au nord de la Crimée, appelée Chersonèse à l'époque.

Nous savons également que sous la «tyrannie» de Pisistrate, donc plusieurs décennies après la crise agraire, l'une des actions de Pisistrate fut de contrôler la route du blé en provenance de la Crimée.

Nous savons encore que les terres de Crimée étaient très fertiles, car recouvertes de "terres noires" dont le rendement en céréales était bien supérieur à celui rencontré en Attique.

Nous savons encore que les Grecs de Crimée étaient toujours friands d'huile d'olive, de vin ou de figues produits à celui rencontré en Attique, mais non dans leur froide contrée.

Nous savons enfin que la nourriture de base des habitants de la Grèce, et de l'Attique en particulier, était, depuis fort longtemps, le pain de céréales et donc que ses habitants cultivaient cette céréale sur une terre peu fertile.

N'était-il pas tentant pour Solon de s'approvisionner en Crimée en céréales très bon marché pour les revendre en Attique avec un substantiel bénéfice ? C'est bien ce qui s'est passé pendant la deuxième moitié du septième siècle avant JC. À cette époque, aucune monnaie n'existait encore ni à Athènes ni en Crimée. Avec le navire acquis par Solon, la charge du voyage aller Athènes-Crimée (en huile d'olive, en vin ou

en figes) devait avoir la même valeur que la charge du voyage retour Crimée-Athènes (en céréales).

On peut se douter que ce n'est pas après le premier voyage de Solon en Crimée que tous les paysans de l'Attique durent s'exiler ou être vendus comme esclaves. Cette dramatique crise agraire fut très progressive, elle dura plusieurs décennies. Peut-être même que d'autres Grecs que Solon purent affréter des navires pour le trafic entre Athènes et Crimée. Ce trafic fut criminel pour les petits

paysans athéniens, car leurs terres ne produisaient que des céréales dont le prix d'achat ne faisait que diminuer avec le temps et avec l'importation de céréales en provenance de Crimée, tandis que les terres des grands propriétaires pouvaient, très progressivement, s'agrandir ou se convertir en oliveraies, en vignobles ou en figueraies dont l'exportation ne faisait que s'accroître avec les voyages aller et retour de Solon.

Combien de paysans furent concernés par cette crise agraire ? Quelques centaines ? Quelques milliers ? Aucun chiffre n'a été donné par les historiens. Tenant compte du nombre d'exploitations agricoles en Attique à l'époque, et tenant compte du pourcentage d'exploitations qui périçlitèrent et fermèrent, il est possible d'estimer à un petit cinq cents le nombre d'exploitants qui durent s'exiler ou qui devinrent esclaves. Ce n'est pas un très grand nombre, mais si on estime qu'à chaque exploitant correspond une famille de quatre personnes, le nombre de Grecs concernés par la crise s'élève à deux mille, ce qui n'est plus du tout négligeable.

La situation était proche de la guerre civile.

COMMENT LA GUERRE CIVILE A-T-ELLE ÉTÉ ÉVITÉE ? COMMENT CETTE CRISE A-T-ELLE ÉTÉ RÉSOLUE ?

Cette crise a été résolue en deux étapes, la première par Solon, la deuxième par Pisistrate.

En effet, Plutarque nous apprend : «(Nous sommes vers 600 av. J.-C.) C'est alors que les plus sages des Athéniens, considérant que Solon était vraiment le seul à se trouver au-dessus de tout reproche, puisqu'il ne partageait pas l'injustice des riches et qu'il n'était pas non plus soumis aux mêmes nécessités que les pauvres, le prièrent de prendre en main les affaires et de mettre fin à ces dissensions... Il fut choisi comme archonte et en même temps comme arbitre et législateur, ayant été accepté volontiers par les riches, parce qu'il était lui-même dans l'aisance, et par les pauvres, parce qu'il était honnête homme. »

Solon, une fois élu archonte par l'assemblée en -594, promulgue les deux lois suivantes, comme rapportées par Aristote.

- *«(Première loi) Solon abolit les dettes, tant privées que publiques.*

- «(Deuxième loi) 11 affranchit le peuple pour le présent et pour l'avenir par l'interdiction de prêter en prenant les personnes pour gages. »

Ces deux lois sont tout à fait complémentaires. Pour ce qui concerne le passé, Solon, en abolissant toutes les dettes tant privées que publiques, permet aux paysans de retrouver la propriété de leurs terres. Pour ce qui concerne l'avenir, il est désormais interdit de se donner en gage pour un prêt en d'autres termes, une personne ne peut devenir esclave même si elle ne peut plus rembourser un emprunt.

Solon lui-même justifie ces deux lois : *'J'ai ramené dans leur patrie plusieurs Athéniens, dont les uns avaient été vendus ou justement ou injustement; d'autres avaient erré si longtemps dans les pays étrangers, en disant la bonne fortune pour gagner leur vie, qu'ils avaient oublié la langue attique. J'en ai affranchi d'autres qui avaient été livrés à l'esclavage dans le sein même de leur patrie et qui tremblaient déjà devant leurs maîtres. J'avais promis de faire tout cela, et je l'ai fait, en employant simultanément la force et la justice.'* (Traduction de E. Nageotte)

Une première étape, en 594 av. J.-C., venait d'être franchie pour résoudre cette crise économique. Mais les Athéniens étaient tous déçus ou mécontents, les paysans riches parce qu'ils avaient espéré conserver les terres nouvellement acquises des paysans pauvres et les paysans pauvres parce qu'ils ne pouvaient toujours pas vivre des terres retrouvées.

En effet, comme nous l'avons vu plus haut, les paysans pauvres ne cultivaient, avant la crise, que des céréales sur leurs terres. Solon avait bien recommandé à ces derniers de démarrer la culture d'oliviers, de vignes ou de figuiers sur leurs terres retrouvées, mais ces paysans savaient bien qu'ils ne pourraient vivre de leurs terres qu'après plusieurs années, le temps que l'olivier, la vigne ou le figuier, nouvellement planté, ne donne son premier fruit.

Devant ce mécontentement général, Solon décida que tous les Athéniens, sans restriction, devraient jurer de respecter ces lois pour toujours. Ce qui fut fait et Solon, après une année d'archontat, quitta Athènes pour dix ans au moins.

Après le départ de Solon, le mécontentement général ne cessa guère et Athènes a même connu une petite guerre civile, sans archonte. Et puis l'assemblée se décida à nommer dix archontes, au lieu d'un seul auparavant. Et le calme revint.

LA « TYRANNIE » DE PISISTRATE

Deux décennies après le départ de Solon, un citoyen athénien, Pisistrate, jeune cousin de Solon, se fit connaître en combattant et vainquant le bourg voisin de Mégare. Il se fit le défenseur des paysans pauvres et n'hésita pas à devenir «tyran» de la ville en 560 av. J.-C., c'est-à-dire 34 années après l'archontat de Solon. Mais Aristote

nous apprend que «Pisistrate gouverna plutôt en bon citoyen qu'en tyran». Aristote ose même écrire que deux cents ans après la «tyrannie» de Pisistrate les Athéniens ré-
pétaient souvent avec éloge que cette tyrannie, *'c'était la vie sous Cronos'*, expression
proverbiale, synonyme 'd'âge d'or', appliquée au gouvernement de Pisistrate.

Quelle fut la politique de Pisistrate envers les paysans pauvres qui permet à Aris-
tote d'écrire que la tyrannie de Pisistrate était l'âge d'or de la civilisation grecque ?

Voici quelques phrases tirées des écrits anciens.

Pisistrate lui-même, dans une lettre à Solon, écrit : *'Tout tyran que je suis, ma situa-
tion ne comporte ni plus d'honneurs, ni plus de prestige, rien que les avantages fixés
par les rois de jadis. Chaque Athénien verse la dîme de son bien, mais pas à moi. Elle
est destinée aux dépenses des sacrifices publics, de tous les intérêts nationaux, d'une
guerre éventuelle.'*

Plutarque : *'Au rapport de Théophraste, ce ne fut pas Solon qui établit la loi sur l'oi-
siveté, mais Pisistrate, qui par là, rendit le pays plus productif et la ville plus tranquille.'*

Aristote : *'Pisistrate avançait de l'argent aux pauvres pour leurs travaux, si bien
qu'ils gagnaient leur vie en cultivant la terre.'*

Un peu plus loin : *'Pisistrate prélève sa dîme (sur la production agricole)'*

Hérodote : *'Dès lors, Pisistrate fut maître d'Athènes, mais sans rien changer dans
les magistratures (établies par Solon) et sans toucher aux lois; il s'appuya sur les insti-
tutions en vigueur et son administration fut sage et bonne.'*

Thucydide : *'Sous le régime de Pisistrate, la cité gardait les lois anciennes. Pisistrate
a institué une taxe au vingtième'*.

Ellen : *'Pisistrate, lorsqu'il prit le pouvoir, fit venir les désœuvrés qui trainaient sur
les places et chercha à connaître la cause de leur oisiveté. Il leur disait : Si tes bêtes de
labour sont mortes, prends-en chez moi, pars et travaille. Si tu manques de graine, tu
les recevras de moi... Pisistrate ne mettait aucun gardien dans sa propriété et son jar-
din. Chacun pouvait entrer, se servir comme si, ce qu'il emportait, était sa propre ré-
colte'*.

Athénée : *'Dans le jardin de Pisistrate, il n'y avait aucune garde. Grâce à cela,
chaque paysan pauvre pouvait s'approvisionner en tout, comme si cela lui appartenait
en propre.'*

Zénobius : *'La tradition rapporte que Pisistrate exigeait des Athéniens le dixième de
leur production agricole.'*

Saint Jean Chrysostome : *'Parce que l'Attique était pauvre en cultures et en arbres,
Pisistrate y planta des oliviers.'*

Voici quelques phrases des historiens contemporains.

• Wikipédia : *'Pisistrate résout la question agraire en instaurant dans l'Attique une sorte de crédit agricole dont il devient le patron... De surcroît, un impôt de 5 % sur le revenu permet de financer les conquêtes en mer Égée. Il tend à se concilier les paysans par des mesures destinées à porter remède à leur misère par la distribution monétaire, et la vente à bas prix, sans toutefois procéder à ce partage des terres qu'avait, avant lui, rejeté Solon.'* • Marie-Claire Amouretti : *'Pisistrate a mis en place des prêts aux paysans permettant de s'adapter aux nouvelles cultures.'* • Pierre Savinel dans La Terre et les Hommes : *'Le petit paysan sait que Pisistrate vit simplement dans une modeste demeure sur l'Acropole, et qu'il alimente largement le Trésor public par le revenu de ses mines d'or du Pangée, en Thrace'*. • Ces douze phrases de Pisistrate lui-même et d'historiens, anciens ou contemporains, vont nous permettre d'échafauder une hypothèse sur la manière utilisée par Pisistrate pour régler définitivement la crise économique démarrée plusieurs décennies auparavant. Cependant, nous rajoutons deux informations complémentaires à celles des historiens précités

- Première information La famille de Pisistrate possédait des terres près du bourg de Brauron. Ce bourg est central en Attique et pouvait donc servir de centre d'approvisionnement en nourriture pour les paysans pauvres.

- Deuxième information : À l'époque de Pisistrate, aucune monnaie n'était utilisée à Athènes, il n'y avait donc aucune distribution monétaire ni crédit agricole. Mais, d'autre part, je ne pense pas que ce furent les recettes des mines d'or du mont Pangée qui pouvaient nourrir plusieurs centaines de Grecs pendant plusieurs années, d'autant que je crois savoir que ces recettes servaient plutôt à calmer l'ardeur de l'empereur perse. Le recours à l'impôt était donc nécessaire.

Je crois que les mesures prises par Pisistrate furent en définitive les suivantes : un impôt de 10 % fut institué pour nourrir les paysans pauvres, sous forme de production agricole, grains de blé ou farine. Cette nourriture était entreposée dans une ferme de Pisistrate et les paysans pauvres pouvaient s'y rendre et se nourrir; Pisistrate parle des *'intérêts nationaux'*. Pendant ce temps, les paysans plantaient les *'nouvelles cultures'* comme les oliviers, les vignes ou encore les figuiers. Après plusieurs années, ces cultures produisaient des fruits qui pouvaient être vendus par les paysans eux-mêmes et leur permettaient de nourrir leurs familles. Et puis l'impôt est passé à 5 % seulement, impôt qui aurait permis de financer les fêtes religieuses et éventuellement de créer une première force militaire permanente.

Gustave Glotz avait écrit : *'Qu'a fait Pisistrate pour résoudre l'angoissante question agraire ? Nous ne savons trop; mais il faut bien admettre qu'il sut la résoudre de la bonne manière, puisqu'elle ne se pose plus après lui et que l'Attique fut désormais un pays de moyenne et de petite propriété'*.

Pisistrate avait, tout simplement, prélevé un impôt en nature dont il a distribué les revenus aux paysans pauvres le temps que ces derniers, après avoir planté oliviers, vignes ou figuiers, ne puissent, après plusieurs années, vivre de leurs propres récoltes qui partaient éventuellement à l'exportation en Crimée.

LES CRISES ÉCONOMIQUES DU XXI^e SIÈCLE

Dans cette troisième partie de l'article, nous essaierons de tirer de cette première crise économique à Athènes au septième siècle av. J.-C. des idées pour notre époque.

C'est la liberté du commerce qui a créé la première crise économique à Athènes, il y a vingt-sept siècles. Vingt-sept siècles plus tard, la liberté dans le commerce international, imposé par l'OMC, ne pourra que continuer à créer des crises, comme la baisse continue du PIB depuis plusieurs décennies en Europe, et en France en particulier.

C'est la liberté de commerce qui a spécialisé les productions agricoles dans le monde grec, les céréales pour la Crimée et les oliviers pour l'Attique, il y a vingt-sept siècles. Vingt-sept siècles plus tard, la liberté dans le commerce international, imposé par l'OMC, explique la forte désindustrialisation et la baisse importante de la production agricole dans notre beau pays de France.

Nous avons indiqué que le coût de la sortie de crise économique, réalisée par Pisistrate, fut très élevé, l'équivalent de 10 % de la production agricole pendant plusieurs années. Vingt-sept siècles plus tard, nous, Français, devons réaliser que la réindustrialisation sur notre territoire ainsi qu'une reprise de la production agricole vont nous demander un effort très important, surtout si nous ne pouvons éviter de rembourser une partie de nos dettes. •

EN CHRÉTIEN POUR LE BIEN COMMUN

Le basculement du rapport de force proche-oriental

Par Youssef Hindi – Entretien paru dans Rivarol n°3586 du 2 novembre 2023.

Rivarol : [...] L'attaque menée par le Hamas, le 7 octobre dernier, est présentée par les médias du système comme un acte terroriste. Pour vous, quelle est la nature de cet épisode du plus long conflit de l'histoire contemporaine et quel intérêt de le faire passer pour « un pogrom de civils » ?

Je commencerai par répondre en citant l'ambassadeur de Russie à l'ONU, V. Nebenzya, qui a déclaré : 'Nos collègues occidentaux font de leur mieux pour décrire tout cela comme si l'escalade actuelle était sortie de nulle part. Nous ne pouvons ignorer le

fait que l'actuelle flambée de violence s'est produite dans le contexte de la violation systématique par Israël des résolutions du Conseil de sécurité et des Nations unies. Parmi eux, l'expansion illégale des colonies. Toute tentative d'ignorer ce contexte est une manipulation que nous ne pouvons soutenir. Pendant des années, les USA ont bloqué toute tentative du Conseil de sécurité, tout appel à la modération, arguant qu'il est plus efficace d'aborder ces questions au niveau de la diplomatie régionale. Eh bien, il est désormais clair que cela a échoué.'

Le Hamas a visé des militaires israéliens, et aussi des civils, ce qui peut être qualifié, du point de vue du droit, de crime de guerre. Mais il faut rappeler deux choses. Israël commet des crimes de guerre depuis sa création, et mène une politique de nettoyage ethnique constante depuis l'implantation du foyer national juif au début des années 1920 ; et deuxièmement, il y a une asymétrie énorme entre la puissance de frappe de l'entité sioniste et celle des groupes armés palestiniens. On peut, pour complaire à l'appareil politico-médiatique occidental, condamner toute attaque visant des civils, mais on se doit de rappeler que cette pratique a été normalisée par les Israéliens. De ce point de vue, on peut conclure que le Hamas est dans la violence mimétique.

Sur le terrorisme, je rappelle les propos du général de Gaulle tenus lors de sa conférence de presse du 27 novembre 1967 : *'On sait que la voix de la France n'a pas été entendue, Israël ayant attaqué, s'est emparé en six jours de combat des objectifs qu'il voulait atteindre. Maintenant il organise, sur les territoires qu'il a pris, l'occupation qui ne peut aller sans oppression, répression, expulsion. Et il s'y manifeste contre lui la résistance qu'à son tour il qualifie de terrorisme.'* Lorsque l'on chasse un peuple de sa terre et que l'on s'y installe, on s'expose à la violence. Je dirai que cela fait partie du contrat.

Faire passer cette attaque pour un pogrom permet de rappeler aux Occidentaux 'les heures les plus sombres de l'histoire' et de justifier ainsi le massacre de masse en cours et l'épuration ethnique que projette Israël depuis longtemps contre les Palestiniens.

Pensez-vous que certains éléments au sein du pouvoir profond sioniste ont laissé faire ce drame pour l'utiliser ou que l'État hébreu est devenu un colosse aux pieds d'argile ?

Le chef des services de renseignement égyptien a déclaré qu'il avait prévenu Netanyahu dix jours avant l'attaque que le Hamas préparait quelque chose d'énorme [3]. On peut effectivement supposer qu'Israël a laissé faire pour se donner le prétexte attendu afin de lancer cette attaque sans précédent et la justifier aux yeux du monde. Arnaud Klarsfeld a parlé d'un '11 Septembre israélien'. Et visiblement, l'attaque du Hamas n'était pas suffisamment meurtrière pour Tsahal qui a fait circuler une fausse in-

formation, à savoir la décapitation de '40 bébés israéliens par le Hamas'. Ce sont des soldats israéliens qui ont dit 'qu'ils pensaient que...', notamment à une journaliste de Sky News qui a déclaré '*nous avons demandé à trois reprises aux Forces de défense israéliennes de confirmer ces chiffres. Elles ne l'ont pas encore fait... Nous n'en avons pas vu la preuve*'. On n'a jamais trouvé les traces de ces bébés décapités. Cela ressemble à de la propagande de guerre qui nous rappelle les couveuses du Koweït, la maternité de Kharkov et le massacre de Boutcha, et bien d'autres médiamentions, pour reprendre le néologisme de Michel Collon. [...]

Comment définir l'idéologie sioniste actuelle ?

Le sionisme est depuis l'origine un projet religieux, messianique, qui s'est sécularisé au XIX^e s. J'ai consacré un livre entier à ce sujet : Occident et islam-Tome 1 : sources et genèse messianiques du sionisme (Éditions Sigest, 2015). Le sionisme est apparu aux yeux du monde comme un projet politique laïque. Les témoins de la création du foyer national juif et de l'État d'Israël n'ont pas su voir son essence religieuse et sa dimension proprement eschatologique. L'État d'Israël opère un tournant progressivement religieux après la guerre de 1967 ; et sa nature profonde commença à se faire jour. On peut dire que la guerre des Six Jours, qui fut considérée par nombre de juifs comme un miracle géopolitique, a ramené le sionisme à son arkhè [principe] messianique. Et depuis une dizaine d'années, les gouvernements successifs sont ouvertement religieux, orthodoxes et messianistes. L'objectif affiché est la destruction de la mosquée al-Aqsa, la construction du Troisième Temple et l'extension des frontières d'Israël du Nil à l'Euphrate. C'était le projet de départ, et ce avant même la création du foyer national juif. Théodore Herzl, qui était athée, a écrit en 1904 que les frontières du futur État d'Israël s'étendraient '*du fleuve d'Égypte à l'Euphrate*'. Le Rabbi Fischmann, membre de l'Agence juive pour la Palestine, a déclaré dans son témoignage au Comité spécial d'investigation de l'ONU du 9 juillet 1947 : '*La Terre promise s'étend du fleuve d'Égypte à l'Euphrate. Elle inclut une partie de la Syrie et du Liban.*'

[...] depuis l'implantation du foyer national juif en Palestine, il y a un siècle, l'objectif est de judaïser le territoire que les sionistes considèrent comme appartenant au peuple juif. Ce territoire inclut le Sinaï égyptien (qui a été occupé et colonisé par Israël de 1967 à 1982), le Liban, une partie de la Syrie (je rappelle qu'Israël occupe le Golan syrien) et une grande partie de la Jordanie. Et si on regarde la carte du Grand Israël, c'est également une partie de l'Arabie et de l'Irak qui est censée revenir à l'État juif. On a affaire à un projet qui paraît délirant, et qui ne peut s'accomplir que par la guerre et la destruction, non seulement des Palestiniens, mais aussi des pays voisins. On a tendance à l'oublier, mais en 1956 Israël annexe la bande de Gaza (qui était occupée par l'Égypte) ainsi que le Sinaï. L'État hébreu est contraint par les États-Unis et l'Union

soviétique de s'en retirer [...] Et trois ans après le départ des colons israéliens de Gaza (2006), Israël commence à bombarder massivement et régulièrement ce camp de concentration géant pour y rendre la vie infernale afin que les Gazaouis acceptent la proposition israélienne : partir dans le Sinaï. Quant à la Cisjordanie, il y avait en 1993 (années des accords d'Oslo), 115 000 colons juifs ; aujourd'hui ils sont 700 000, et tous les jours des Palestiniens sont chassés de chez eux et remplacés par des juifs.

La doctrine israélienne vise à chasser tous les Palestiniens. Et ce n'est pas nouveau. Cela a toujours été sa politique. Elle est simplement actualisée et réadaptée au contexte. Le projet d'épuration ethnique est ancré dans la religion juive.

Moïse Maïmonide (1135-1204) – une des plus importantes autorités religieuses de l'histoire juive et auteur du premier code de la loi talmudique, la Mishneh Torah, laquelle demeure d'une importance fondamentale – écrit que, le jour venu, il faudra exterminer tous les habitants de la Terre promise ; le commandement '*Ne laisser survivre aucun Cananéen*', dit-il, est '*valable en tout temps*'.

'Quand les juifs sont plus puissants que les goyim, il nous est interdit d'admettre un idolâtre parmi nous ; même un résident temporaire ou un marchand itinérant ne sera pas autorisé à passer par notre pays, à moins qu'il n'accepte les sept préceptes noachiques, car il est écrit : 'Ils n'habiteront plus ton pays (Ex 23, 33)', c'est-à-dire même pas provisoirement. S'il accepte ces sept préceptes, il devient un résident étranger (ger toshav), mais il est interdit d'accorder ce statut de résident étranger, sauf aux époques où l'on observe le Jubilé (c'est-à-dire quand le Temple existe et qu'on offre les sacrifices). Mais durant les temps où l'on ne célèbre pas les jubilés, il est interdit d'accepter quiconque ne s'est pas pleinement converti au judaïsme (ger tzedeq).'

Il y a un double projet depuis plusieurs années : chasser les Gazaouis et les Palestiniens de Cisjordanie vers le Sinaï, en Égypte. En juillet 2014, le vice-président de la Knesset, Moshe Feiglin, propose le plan suivant pour Gaza [9] : '*Un avertissement du Premier ministre israélien à la population ennemie, dans lequel il annonce qu'Israël est sur le point d'attaquer des cibles militaires dans leur région et demande à ceux qui ne sont pas impliqués et ne souhaitent pas être blessés de partir immédiatement. Le Sinaï n'est pas loin de Gaza et ils peuvent partir... Gaza est un fragment de notre Terre et nous y resterons jusqu'à la fin des temps... elle deviendra partie intégrante de l'État d'Israël et sera peuplée par les juifs.*'

Le 12 janvier 2018, Haaretz rapporte que Benjamin Netanyahu a demandé au président Barack Obama, de donner aux Palestiniens le Sinaï en échange de l'annexion de parties de la Cisjordanie. Ce plan est similaire à celui qui a été proposé par Israël à l'administration Trump qui inclut dans l'accord des échanges de terres dans le Sinaï.

Aujourd'hui, les bombardements israéliens sur le nord de Gaza visent à pousser ceux qui y vivent vers le sud, afin d'exercer une pression sur l'Égypte pour qu'elle accepte de recevoir les Gazaouis dans le Sinaï.

Issu des Frères musulmans, le Hamas est une organisation qui a connu des positionnements souvent contradictoires. On explique qu'il a été d'ailleurs soutenu par les Israéliens contre les nationalistes arabes de l'OLP. Que pouvez-vous nous dire sur l'histoire et son rôle actuel dans la résistance palestinienne ?

Au début des années 1970, Ahmed Yassine, qui fondera le Hamas en 1987, revient du Caire, et l'État hébreu laisse s'implanter à Gaza et en Cisjordanie l'éco-système des Frères musulmans (associations, écoles, ateliers de confection pour l'emploi des femmes, aide financière aux plus démunis, universités...). L'hebdomadaire israélien Koteret Rashit publie un article en octobre 1987 dans lequel il est écrit que *'le gouvernement militaire (israélien) était convaincu que ces activités affaibliraient l'OLP et les organisations de gauche à Gaza'*.

En 1984, Ahmed Yassine est arrêté et condamné à douze ans de prison à la suite de la découverte d'une cache d'armes. Mais il est relâché l'année suivante. Et quand débute l'Intifada, en octobre 1987, les Frères décident de rejoindre le mouvement de révolte et créent le Hamas le 14 décembre 1987. Deux ans plus tard, Ahmed Yassine est arrêté et il est condamné à la prison à vie.

En septembre 1993 sont signés les accords d'Oslo, que l'État juif n'entend pas observer. En effet, depuis sa création, Israël n'a respecté aucun accord, aucun partage de territoire et viole systématiquement les résolutions de l'ONU.

Le Hamas rejette les accords d'Oslo et sera *'aidé par Israël... du vivant même de Rabbim'*, pour les torpiller. Le Hamas se lance alors dans une *'campagne d'attentats obéissant à un calendrier politique précis – veille de rencontre entre négociateurs palestiniens et israéliens ou de réunion du Conseil national palestinien qui allait décider de la reconnaissance d'Israël...'*, permettant à la droite israélienne de revenir au pouvoir en mai 1996 .

En 1997, Netanyahou, qui était Premier ministre à l'époque, libère Ahmed Yassine et l'autorise à retourner à Gaza en octobre de la même année, alors que Clinton et Netanyahou exigent de Yasser Arafat qu'il mette au pas le Hamas.

Les pays du Golfe coupent les fonds à l'OLP – Arafat ayant pris parti pour Saddam Hussein lors de la première guerre du Golfe alors que le Hamas s'est abstenu – et le Hamas récolte des centaines de millions de dollars à l'issue de la tournée de Cheikh Yassine dans ces pays (et aussi en Iran) entre février et avril 1998.

En 2011, lorsque la guerre anglo-américaine et israélienne par proxies terroristes contre la Syrie éclate, le Hamas se retourne contre Damas et soutient les rebelles qui

veulent faire tomber l'État syrien. Khaled Mechaal, un des chefs du Hamas, quitte Damas, où il vivait, pour le Qatar, qui finance l'organisation. La défaite des groupes terroristes, et la réconciliation du Qatar, vaincu, avec l'Iran, conduisent à la réconciliation entre le Hamas et Téhéran, puis, en 2022, à la réconciliation du Hamas et de Bachar el-Assad.

Aujourd'hui, je pense que le Hamas est au cœur d'un jeu géopolitique complexe opposant les Israéliens et les Iraniens. Les Israéliens, on l'a vu, ont besoin d'un antagoniste virulent qu'ils peuvent diaboliser, et dont les actions, notamment celle du 7 octobre dernier, leur servent de prétexte pour faire avancer leur agenda. Car, comment justifier l'épuration ethnique de Gaza – qui est dans les cartons israéliens depuis de nombreuses années – autrement que par la guerre totale contre 'le terrorisme', contre 'l'axe du Mal' ? On nous ressert le même narratif qu'au lendemain du 11 septembre 2001 : des attentats organisés depuis les grottes de Tora Bora, les armes de destruction massive de Saddam Hussein, etc. [...] Pour les Iraniens, le Hamas est un outil dans la guerre régionale qui oppose l'entité sioniste au Hezbollah, à la Syrie et à l'Iran. La guerre n'a pas commencé le 7 octobre 2023. La guerre du sionisme contre les peuples du Proche-Orient a démarré il y a un siècle. [...]

La victoire de la Russie, du Hezbollah, de la Syrie et de l'Iran contre ces mercenaires de l'hégémonisme américano-israélien est la défaite de l'État hébreu qui a soutenu les terroristes, en armes, en argent et en leur offrant des soins dans les hôpitaux israéliens.

Vous rappelez dans une émission [...] que la résistance palestinienne comprend de nombreux chrétiens dans ses rangs. Quelle est la situation des chrétiens en Palestine et en comparaison en Israël ?

En Palestine, y compris à Gaza, il y a des églises, des communautés chrétiennes, qui pratiquent leur culte en toute liberté. *'Les chrétiens palestiniens entretiennent habituellement des relations chaleureuses avec leurs voisins musulmans et ont des liens plus étroits, sur le plan religieux, avec leurs voisins musulmans qu'avec leurs voisins juifs. Les chrétiens palestiniens s'étonnent souvent que, pour des motifs religieux, certains chrétiens de l'extérieur appuient énergiquement Israël – un État qui a poussé bon nombre d'entre eux à quitter les communautés où ils sont nés et qui exerce une discrimination à leur endroit.'*

Les Palestiniens, qu'ils soient musulmans ou chrétiens, subissent le même traitement. On le voit en ce moment, les bombes israéliennes ne font pas la distinction entre chrétiens et musulmans.

À Jérusalem, les chrétiens sont régulièrement insultés, agressés par des juifs orthodoxes qui leur crachent dessus. En juin 2019, des séminaristes et un prêtre arménien

ont été agressés par des juifs orthodoxes qui les ont attaqués avec leur chien. En mai 2021, deux membres du clergé arménien ont été pris à partie en pleine nuit par de « jeunes juifs ». Un des deux a été blessé.

Le 7 novembre 2022, des soldats israéliens ont craché sur des chrétiens et la croix qu'ils portaient lors d'une procession, dans la vieille ville de Jérusalem. *'Les membres de l'Église arménienne ont déjà subi ce genre d'agression humiliante mais ce n'était encore jamais venu de la part de militaires mais plutôt de juifs religieux radicaux.'*

Plus récemment, le 15 avril 2023, des chrétiens ont été violemment agressés par les forces israéliennes alors qu'ils tentaient d'atteindre l'église du Saint-Sépulcre à Jérusalem pour la célébration du feu sacré. [...] Entre 1967 (la guerre de Six Jours) et 2012, environ 35 % de la population chrétienne palestinienne a émigré [22], en raison de la détérioration économique et sociale, l'occupation israélienne, avec les points de contrôle militaire et le mur de séparation [...]

Comment expliquer cette brusque offensive palestinienne au regard de l'actualité géopolitique régionale et internationale ?

Cela s'explique par la nouvelle donne géopolitique au Proche-Orient qui doit être officialisée. [...] Ce basculement du rapport de force proche-oriental est la miniaturisation d'un nouveau rapport de force mondial. Le fait que la Russie ait osé affronter militairement, industriellement et économiquement les forces de l'OTAN a été l'officialisation du monde multipolaire. La planète entière est témoin de cet affrontement direct contre l'ex-puissance unipolaire et hégémonique. Il est désormais possible d'affronter l'Occident anglo-américain, d'y survivre et possiblement de gagner. Ce basculement mondial a entraîné le basculement proche-oriental en cours.

L'embrasement dans toute la région vous semble-t-il possible ? Qui aurait intérêt à mettre le feu au poudre au Liban, en Iran ou en Syrie ?

[...] L'embrasement régional, et même mondial, est dans l'intérêt d'Israël, dont la stratégie consiste, depuis de nombreuses décennies, à se débarrasser des États autour de lui qui empêchent son expansion territoriale. Je l'ai dit, la mission des groupes terroristes au Proche-Orient consistait à terminer le travail de destruction des États qu'ont commencé les Américains. Mais la Syrie et le Hezbollah sont toujours là, et l'Iran est plus puissant que jamais, et ils empêchent le Grand Israël. Par conséquent, l'État hébreu provoque le chaos pour contraindre les États-Unis à se réinvestir militairement dans la région pour le débarrasser du Hezbollah, de la Syrie et de l'Iran.

Les réactions de la classe politique française furent-elles une surprise pour vous ?

Il n'y a là rien de surprenant. C'est l'effet de la puissance du lobby pro-israélien. Cet unanimité de la classe politique française derrière Tel-Aviv est similaire à l'alignement sur la guerre des États-Unis contre la Russie. Mais le lobby n'explique pas tout.

Comment la classe dirigeante européenne en est arrivée à soutenir un régime d'apartheid qui pratique l'épuration ethnique ? Je pense que cela s'explique en partie par le triomphe géopolitique et culturel des Anglo-Américains judéo-protestants en Occident ; c'est un des sujets que je traite en profondeur dans mon dernier livre La guerre des Etats-Unis contre l'Europe (éd. Strategika, 2023). Leurs valeurs inégalitaires ont pénétré l'esprit des classes supérieures françaises. L'oligarchie occidentale divise le monde en deux catégories, que l'Israélien Yuval Noah Harari (conseiller de Klaus Schwab) a baptisées *les dieux* et *les inutiles*. L'État juif traite les Palestiniens comme des sous-hommes, le régime de Kiev traitait les Russes du Donbass comme des sous-hommes, et les dirigeants occidentaux traitent leurs propres peuples comme des sous-hommes. Il y a une profonde crise occidentale qui touche au socle anthropologique, et dont une des causes est la disparition du christianisme égalitaire, humain et charitable, le catholicisme, au profit du judéo-calvinisme inégalitaire. La crise interne à l'Occident se répercute dans la géopolitique. L'effondrement du catholicisme en France a eu un impact sur la géopolitique française. La France a disparu de la scène internationale après avoir été absorbée par l'hégémon inégalitaire. Le discours d'un Zemmour ou d'une Marine Le Pen est la marque d'un alignement inconditionnel et servile sur l'entité sioniste et le Lobby de la 'droite' dite nationale et identitaire.

Que vise cette stratégie et quelles pourraient en être les conséquences ?

Pour ce qui est de Marine Le Pen, c'est une tactique bassement politique. Se soumettre au lobby pro-israélien pour en tirer quelques dividendes, poursuivre dans la diabolisation et l'intégration à l'arc républicain. Mais Zemmour, lui, est un porte-parole d'Israël. Nous le savions depuis plusieurs années déjà, mais aujourd'hui il apparaît comme un Israélien hystérique. Celui qui était resté silencieux face aux mutilations des Gilets jaunes est personnellement affecté par ce qu'il se passe en Israël. La conséquence est que la totalité de la droite française ira dans le sens de la propagande israélienne préparant une guerre contre l'Iran pour sauver l'avant-garde de la « civilisation occidentale » que représenterait Israël. Cette même droite qui n'a pas protesté depuis que Macron implique la France dans une guerre contre la Russie, première puissance nucléaire mondiale. [...] Quant à ce qu'on appelle l'islamo-gauchisme, il est à mon sens mal défini. On oublie les déclarations du franc-maçon Mélenchon contre le voile, et son discours qui, généralement, dénote chez lui un dégoût de tout ce qui touche aux religions traditionnelles. La réalité de *'l'islamo-gauchisme'*, ce n'est pas l'alliance de l'islam et des idéologies gauchistes, mais la domination idéologique qu'exerce depuis les années 1980 la gauche française sur les populations immigrées des quartiers populaires. Il y a effectivement, chez de nombreux musulmans de France, un logiciel gauchiste qu'on leur a inséré dans le cerveau. [...]

TÉMOIGNAGE

Le chemin d'Alec Guinness (1914-2000)

Triomphe du Coeur oct. 2023 n° 127• La vie de Sir Alec Guinness célèbre acteur et scénariste anglais., prit un cours nouveau lors d'une rencontre fortuite avec un enfant lors d'un tournage. La familiarité innocente de cet enfant aiguilla sa réflexion et ses décisions à embrasser peu à peu la foi catholique. Il excella tant au cinéma qu'au théâtre et resta célèbre pour son humour noir On le voit aussi apparaître dans la 'guerre des étoiles' (Obi-Wan Kenobi) ou dans le film très touchant du 'Petit Lord' où il joue le rôle du grand-père. L'absence du père l'a douloureusement marqué : sur son certificat de baptême, il n'y a que le nom de 'Guinness'. Ce vide cependant a donné à son jeu d'acteur des expressions incomparables et lui fit rencontrer avec d'autant plus de profondeur le Père des Cieux, Notre Père.

Alec Guinness est un des acteurs les plus en vue du XX° s, au talent éprouvé que la reine Élisabeth II a voulu honorer en attribuant en 1959 un titre de noblesse à ce digne représentant de la 'fière Albion' Alec vient d'un milieu modeste des quartiers pauvres de Londres et n'a jamais connu son père. Il portera cette douleur tout au long de sa vie. À l'âge de 16 ans, il reçoit le sacrement de la Confirmation dans l'Église anglicane mais ne montre pas un grand intérêt pour la foi tout en étant en quête du sens de la vie et en gardant de forts préjugés contre l'Église catholique. Grâce à un prêtre londonien avec qui il se lie d'amitié, il se rapproche du Christ, ce qui ne change guère ses idées. En 1952, il se rend dans un petit village de Bourgogne pour le tournage d'un film, 'Les enquêtes du Père Brown' Il a 38 ans et joue le rôle principal d'un curé de paroisse qui se fait détective, une adaptation cinématographique d'une œuvre populaire de C. K. Chesterton. Un soir, pendant le tournage, il fait un tour dans les rues du village en costume, c'est-à-dire en soutane noire, et voit accourir vers lui un petit garçon de sept ou huit ans qui, manifestement, le prend pour un vrai prêtre et il lui saisit la main. Ils se promènent ainsi un moment ensemble. Le petit garçon en est tout joyeux et dans son excitation, il lui fait une causette en français à laquelle Alec ne peut répondre que par son étonnement jusqu'à ce que son petit compagnon le quitte en lui disant d'un ton joyeux *Bonsoir, mon Père !*.

Alec est charmé par la confiance que cet enfant lui a accordée si simplement, du seul fait qu'il portait une soutane. Il évoque plus tard cet épisode *'En continuant mon chemin, je pensais qu'une Église qui suscite une telle confiance dans un enfant pour s'approcher avec tant de facilité d'un prêtre inconnu, ne peut pas tromper ni effrayer. Je commençais à me débarrasser des préjugés qui, depuis longtemps, m'avaient été in-*

culqués et que j'avais gardés. Certes, les temps ont changé et l'approche de l'Église n'est plus la même aujourd'hui. Et pourtant, cette remarque touche un trait propre à la vie de l'Église. Ce qu'Alec Guinness a perçu intuitivement est l'authenticité du message que porte l'Église catholique quelle que soit la qualité de ses membres.

Il va le vérifier dans sa propre chair, avec son propre fils, Matthew, âgé de onze ans à cette époque-là. Peu avant le début du tournage, Alec apprend que Matthew est atteint de poliomyélite et qu'il est paralysé des jambes à partir de la hanche. De retour à Londres, Alec prend l'habitude d'entrer dans une église catholique en revenant à la maison après son travail. Il fait alors un marché avec Dieu si son fils guérit, il ne s'opposera pas dans le cas où ce dernier voudrait se faire catholique. Ce *'sacrifice extérieur'* lui semblait plus que suffisant. À la surprise générale, Matthew guérit complètement. Au bout de trois ans dans un collège de Jésuites, Matthew âgé de 15 ans (en 1955) exprime le désir de se convertir au catholicisme. Alec tient sa parole.

Cette démarche de son fils interpelle Alec qui se demande si, à son tour, il ne devrait pas en faire autant. Au cours de l'été qui suit, Alec et son épouse, Merula, se retirent à la campagne et Alec demande au curé de Petersfield de l'instruire dans la foi. Il observe de plus près les activités de l'Église catholique, prend part à une retraite dans l'abbaye trappiste de Mount St Bernard. Il est conquis par la beauté de la liturgie [Note Balise : c'était avant la 'réforme'] et la simplicité de la vie monacale. Il fait le pas décisif à l'âge de 42 ans. Le 24 mars 1946, à Petersfield, il est admis dans l'Église catholique. Il témoigne sobrement *"Comme beaucoup de convertis avant et après moi, j'avais le sentiment d'être retourné à la maison"* Peu après, il joue dans le film *'Le pont de la rivière Kwai'* qui lui vaut un oscar au Sri Lanka. Dans le même temps, Merula se convertit elle aussi au catholicisme et n'en informe son mari qu'à son retour. Elle le suit au Sri Lanka où tous deux célèbrent la fête de Noël, pour la première fois en tant que catholiques, dans une église aux parois ouvertes, donnant sur une plage brûlante, au milieu d'une assistance recueillie en saris multicolores. Alec se souvient *'Le monde entier, aussi pauvre soit-il, semblait largement ouvert à tous, un lieu qui laissait traverser la lumière, inondé des rayons du soleil, un lieu qui conciliait tous les contraires.'* Il y découvre de façon nouvelle l'amour de ce Dieu fait Enfant et l'universalité de Son Église.



Fidèles dans la pratique de leur foi, Sir Alec et Lady Merula donnent pendant 44 ans l'exemple d'un couple uni. Ils vivent retirés, à l'abri de tout scandale, jusqu'à ce que la même maladie, un cancer du foie, les emporte tous deux, à quelques semaines d'intervalles, jusqu'à la Maison du Père, en l'année 2000.